# (11) EP 2 269 562 A1

(12)

## **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication: **05.01.2011 Bulletin 2011/01** 

(51) Int Cl.: **A61J 11/04** (2006.01)

A61J 9/08 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: 09358002.5

(22) Date de dépôt: 02.07.2009

(84) Etats contractants désignés:

AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO SE SI SK SM TR

Etats d'extension désignés:

**AL BA RS** 

(71) Demandeur: **Bardot**, **Jean-Michel 44000 Nantes** (**FR**)

(72) Inventeurs:

 Bardot, Jean-Michel 44000 Nantes (FR)

Maillet, Josette
 94340 Joinville-Le-Pont (FR)

### (54) Ecrou ergonomique pour biberon

(57) Il est constitué d'une jupe en polycarbonate (ou équivalent) 3) transparent, intégrant le filetage et l'épaulement nécessaires A) pour fixer la tétine 1) sur le corps du biberon 2), et enserrant la quasi-totalité de la surface de ce dernier. Cette jupe est surmoulée dans sa partie externe par une couche adhérente de silicone 4) souple et transparent, incolore ou couleur chair.

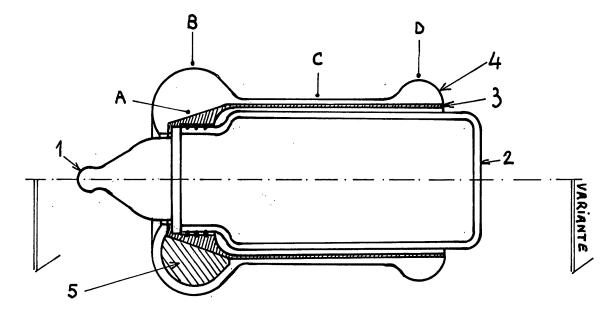
La forme de la jupe et son surmoulage sont tels qu'ils améliorent :

- -l'ergonomie de la tenue du biberon en fournissant une butée en forme de renflement D) à l'arrière de la jupe et en augmentant le coefficient de frottement de la zone de préhension C) grâce au surmoulage silicone 4),
- -l'ergonomie du toucher du biberon par le bébé en fournissant un volume semi-torique B) autour de la tétine, en silicone souple 4), volume dont le toucher se rapproche

de celui du sein maternel. Ce toucher est encore plus naturel dans la variante proposée, qui fait intervenir un remplissage par du silicone - gel 5) identique à celui utilisé dans les prothèses mammaires, entre la jupe 3) et le surmoulage silicone 4) pour constituer ce volume semitorique B),

tout en permettant de conserver pour le corps du biberon 2) le matériau le mieux adapté (verre) pour ne pas polluer le lait.

Ces améliorations ergonomiques ont pour but de faciliter la tenue du biberon, pour l'adulte qui le donne, en évitant en particulier les crampes de la main et du pouce, et de faciliter la transition entre l'allaitement au sein et l'allaitement au biberon pour le bébé, en recréant un environnement tactile proche de celui du sein maternel.



20

40

45

50

55

#### Description

**[0001]** La présente invention vise à rendre les biberons plus ergonomiques, à la fois pour celui qui donne le biberon et pour le bébé, en remplaçant l'écrou traditionnel fixant la tétine par un écrou spécial.

[0002] Un biberon est composé de 3 éléments : 1) la tétine ,2) le corps du biberon qui sert de récipient , et 3) l'écrou qui sert à fixer la tétine sur le corps du biberon . La plupart des biberons actuels ont un corps cylindrique , de section circulaire et sont soit en verre soit en plastique (polypropylène , polycarbonate ,...) , et l'écrou est luimême en plastique , de forme cylindrique formant un angle droit au niveau de la tétine. Il en résulte un double inconvénient au niveau de l'ergonomie :

- la personne qui donne le biberon doit tenir pendant de longues minutes un volume cylindrique lisse qui nécessite une certaine pression pour ne pas glisser : ceci peut générer des crampes de la main , en particulier des muscles du pouce .
- le bébé a une tendance naturelle a mettre la main sur le biberon, comme il le faisait (ou ferait) sur le sein ,pour prolonger le contact avec la mère : l'élément du biberon avec lequel il vient le plus naturellement en contact est alors l'écrou, dont la forme et le toucher sont très éloignés de ceux du sein maternel.

**[0003]** Le dispositif selon l'invention a pour but d'améliorer simultanément ces 2 ergonomies : il consiste en un écrou spécial ergonomique remplaçant l'écrou traditionnel . Cet écrou spécial assure d'abord la fixation de la tétine sur le corps du biberon , puisque c'est sa fonction première . Mais il assure aussi, par sa forme et sa composition, l'ergonomie pour la personne qui donne le biberon et l'ergonomie pour le bébé.

[0004] Cet écrou ergonomique est constitué d'une partie filetée et épaulée, adaptée au diamètre du corps de biberon .Cette partie filetée se prolonge coté tétine par une forme semi-torique rappelant la forme du sein autour du mamelon, et vers l'arrière par une jupe cylindrique qui vient enserrer au plus près le corps du biberon et se termine par un renflement faisant office de butée empêchant le biberon de glisser dans la main de l'adulte . L'écrou ergonomique est en polycarbonate (ou équivalent) transparent, de façon à faciliter le contrôle visuel de l'écoulement du lait,sa surface externe étant surmoulée d'une couche de silicone souple et transparent, soit incolore, soit coloré légèrement en brun-rose (couleur chair). Cette couche de silicone améliore la préhension, pour l'adulte, et améliore le toucher, pour le bébé. Une variante consiste en un remplissage par du silicone-gel dans le demi - tore, entre la jupe et l'enveloppe de surmoulage, afin d'améliorer encore le toucher pour le bébé.

[0005] De plus, le fait de séparer la fonction

« récipient »( assurée par le corps du biberon) , de la fonction « préhension »(assurée par l'écrou ergonomique) permet de réserver à chacune de ces fonctions le matériau le plus approprié : le verre, sans risque de pollution chimique ,pour le récipient contenant le lait , et le polycarbonate (ou équivalent) et le silicone pour l'écrou ergonomique servant à la préhension .

[0006] Le dessin annexé illustre l'invention et sa variante :

[0007] La tétine 1) est fixée sur le corps du biberon 2) par l'écrou ergonomique composé d'une jupe 3) en polycarbonate (ou équivalent) transparent, surmoulée par une couche adhérente de silicone 4) souple et transparent, incolore ou couleur chair. Cet écrou ergonomique 3)+4) est lui-même composé de plusieurs zones : la zone A) a pour fonction la fixation de la tétine sur le corps du biberon; elle est munie d'un filetage compatible avec celui du corps de biberon et d'un épaulement compatible avec le diamètre de la tétine . La zone B) a pour fonction l'ergonomie coté bébé ; elle a une forme semi-torique empiétant de quelques millimètres seulement sur la zone de la tétine, jusqu'au droit de la fin de la partie filetée . La zone C) a pour fonction la préhension du corps de biberon ; elle est raccordée au demi-tore B) par une surface conique aux angles adoucis et forme un cylindre à 1 ou 2 millimètres au-delà du corps du biberon . La zone D) a pour fonction la butée dans la main de l'adulte; elle est raccordée à C) par une surface conique aux angles adoucis et forme un demi-tore de diamètre sensiblement égal à la moitié de celui du demi-tore B) ..

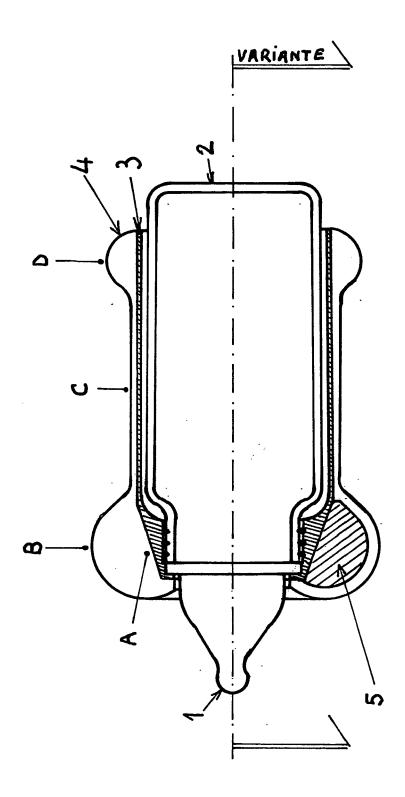
[0008] Dans la variante, représentée par la partie inférieure du dessin, tous les éléments sont identiques sauf la zone B) pour laquelle le demi-tore est constitué par l'enveloppe en silicone souple, remplie d'un silicone gel 5), du type de ceux remplissant les prothèses mammaires du commerce.

#### Revendications

- 1. Ecrou ergonomique pour biberon caractérisé en ce qu'il est composé d'une jupe 3) en polycarbonate (ou équivalent) transparent, surmoulée dans sa partie externe d'une couche adhérente de silicone 4) souple et transparent, incolore ou couleur chair.
- 2. Ecrou ergonomique selon revendication 1) caractérisé en ce que sa forme est composée des 4 zones suivantes : zone A) munie d'un filetage et d'un épaulement pour fixer la tétine sur le corps du biberon ; zone B), à partir de l'angle entre le filetage et l'épaulement, formant un demi-tore empiétant de quelque millimètres seulement sur la zone de la tétine ; zone C), raccordée au demi-tore B) par une surface conique aux angles adoucis, formant un cylindre à un ou deux millimètres au-delà du corps du biberon ; zone D), raccordée à C)par une surface conique aux angles adoucis, formant un demi-tore de diamètre sengles adoucis, formant un demi-tore de diamètre sen

siblement égal à la moitié de celui du demi-tore B).

- 3. Ecrou ergonomique selon revendications 1) et 2) caractérisé en ce qu'il comprend un remplissage de silicone-gel 5) entre la jupe 3) et le surmoulage en silicone 4), au droit de la partie filetée de l'écrou (zone B)), dans le cas de la variante.
- 4. Ecrou ergonomique selon revendications 1) et 2) caractérisé en ce qu'il permet de dissocier les fonctions « récipient » (assurée par le corps du biberon) et « préhension » (assurée par l'écrou ergonomique), permettant ainsi de réserver à chacune de ces 2 fonctions le matériau le plus approprié :le verre, sans risque de pollution chimique, pour le récipient contenant le lait , et le polycarbonate (ou équivalent) et le silicone pour l'écrou ergonomique servant à la préhension.





# RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande EP 09 35 8002

Catégorie	Citation du document avec des parties pertin	indication, en cas de besoin, entes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	WO 2004/026727 A2 ( SCHLATTL RALPH [DE] 1 avril 2004 (2004- * page 4, ligne 6 - * page 5, ligne 25 * figures 1,2,5,6 *	04-01) ligne 10 * - page 27 *	1-4	INV. A61J11/04 A61J9/08
А	AL) 7 mars 2000 (20	ERS BRENDA J [US] ET 00-03-07) 24 - colonne 4, ligne	1-4	
А	1 avril 1993 (1993-	ERTLER HUBERT [DE]) 04-01) 57 - ligne 67; figure	1-4	
А	21 décembre 1999 (1	ANO EMANUEL P [US]) 999-12-21) 8 - colonne 4, ligne 8	1-4	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
A	US 2 706 571 A (RYA 19 avril 1955 (1955 * le document en en	-04-19) ´	1-4	A61J
E L	FR 2 926 217 A1 (BA MAILLET JOSETTE [FR 17 juillet 2009 (20 * le document en en	09-07-17)	1-4	
•	ésent rapport a été établi pour tou			
		Date d'achèvement de la recherche	,   , ,	Examinateur
X : part	La Haye  ATEGORIE DES DOCUMENTS CITES  iculièrement pertinent à lui seul  iculièrement pertinent en combinaison	E : document de l date de dépôt	cipe à la base de l'ir prevet antérieur, ma ou après cette date	

# ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.

EP 09 35 8002

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits members sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

04-12-2009

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication		Membre(s) de la famille de brevet(		Date de publication
WO 2004026727	A2	01-04-2004	AU DE	2003271529 10393744		08-04-200 28-07-200
US 6032810	Α	07-03-2000	BR CA CO	9802452 2238161 4850564	A1	13-07-199 17-01-199 26-10-199
DE 4131996	A1	01-04-1993	AUCU	N		
US 6003698	Α	21-12-1999	AUCU	N		
US 2706571	Α	19-04-1955	AUCU	N		
FR 2926217	A1	17-07-2009	AUCU	N		

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82